ELECTIONS



Carpimko:

Ensemble pour une retraite plus juste!

Les élections CARPIMKO approchent. Elles se dérouleront du 22 juin au 6 juillet 13h. Ce scrutin est un enjeu qui dépasse celui de l'exercice infirmier au quotidien, des cotations, de la vie conventionnelle... où il est aisé de faire de grandes promesses. Les programmes attachés à ces élections jouent l'avenir de nos retraites, de notre fin de carrière mais aussi de l'accompagnement dans notre parcours professionnel et ses accidents.

Pourquoi est-ce nécessaire de voter pour la CARPIMKO? La CARPIMKO¹ est l'une des 10 caisses de la CNAVPL² qui a pour mission de gérer les retraites des professionnels de santé libéraux, ainsi que la prévoyance dont les cotisants ont droit tout au long de leur carrière.

Les activités de caisse de retraite sont divisées en deux grandes parties :

- Le premier est celui de la retraite regroupant le régime de base géré par la CNAVPL, le régime complémentaire et l'Avantage Social Vieillesse (ASV) dont la gestion est réalisée par le conseil d'administration de la CARPIMKO.
- Le second bloc, celui de la prévoyance, est constitué du Fond d'Aide Sociale et le Régime Invalidité Décès (RID). Exclusivement gérée par les élus CARPIMKO, la prévoyance regroupe de nombreux services spécifiques de la caisse de retraite.

Le régime de base est donc géré par la CNAVPL qui dépend directement du ministère en charge de la sécurité sociale. Les administrateurs de la CARPIMKO n'ont donc pas de pouvoir sur les taux de cotisation, ni sur la gestion des pensions. C'est aux syndicats de discuter avec les instances décisionnaires pour ce qui concerne les paramètres de la retraite, notamment dans le cadre d'une réforme. En 2018, le Sniil s'était battu pour maintenir les acquis sociaux de la caisse de retraite dans le projet de réforme, avorté depuis. Les élus CARPIMKO ont directement la charge du volet « prévoyance ». Souvent méconnu, ce dernier regroupe pourtant différents services qui font de la CARPIMKO un des régimes de retraite et de prévoyance

Depuis 2019, les élus Sniil au Conseil d'Administration de la CARPIMKO œuvrent pour améliorer et développer les services proposés notamment dans les volets qui concerne l'ASV (Avantage Social Vieillesse) et le Fond d'Aide Sociale.

2. Caisse Nationale d'Assurance de Vieillesse des Professions Libérales

fournissant une couverture la plus complète à ses cotisants.

Etapes des élections CARPIMKO :

- Du 31 mai au 20 juin 2022 : envoi du matériel de vote et des identifiants de connexion
- Du 22 juin au 6 juillet à 13h : ouverture de la plateforme de vote
- Le 6 juillet à 14h : Dépouillement
- Le 21 juillet : Investiture du conseil d'administration

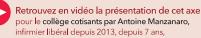


Collège des cotisants

Le Sniil s'engage dans le cadre de la future réforme du régime des retraites à :

Défendre un système solidaire et équitable

- Préserver les acquis de notre système
- Revendiguer plus de proportionnalité dans les cotisations
- Garantir l'accès aux Fonds d'Action Sociale à l'ensemble des affiliés (actifs et retraités)



infirmier libéral depuis 2013, depuis 7 ans, secrétaire de la section Sniil de Gironde. Antoine est candidat et tête de liste pour le Sniil aux élections



Titulaire



Valérie Le Pestinon (17) Suppléante

Maintenir notre pouvoir d'achat

- Préserver un taux de cotisation sans impact sur nos budgets
- Assurer des pensions décentes



Retrouvez en vidéo la présentation de cet axe pour le collège cotisants par Sandra Vinciguerra, infirmière libérale en Corse depuis 19 ans, présidente de la section Sniil Haute-Corse. Sandra est candidate pour le Sniil aux élections CARPIMKO.



• Proposer un système de retraite progressive permettant de maintenir une activité adaptée à la fin de carrière

Retrouvez en vidéo la présentation de cet axe pour le collège cotisants par Mylène Valérius,

infirmière libérale, syndiquée depuis 2011 et trésorière de la section Sniil de Charente-Maritime.

Mylène est candidate pour le Sniil pour la

et le programme Sniil en cliquant ici

Téléchargez la liste Cotisants

CARPIMKO



Titulaire

Mylène Valérius (17) Titulaire



Sandra Vinciguerra (2B) Yannick Carlu (62) Suppléant





Maryse Alcindor (972) Suppléante













Grâce aux volontés des élus de la caisse notamment ceux du Sniil, le régime invalidité décès a pu être développé avec :

- L'augmentation :
- des indemnités journalières,
- de la durée de versement des IJ du 91^{ème} jours à 3 ans (au lieu d'un an auparavant),
- de la rente invalidité annuelle.
- le doublement du montant du capital décès.

Ces améliorations ont été rendues possibles en raison de la gestion optimale des finances de la caisse permettant de faire évoluer les services et avantages sociaux des cotisants.

Des élus Sniil, au plus proche des cotisants

Les élus Sniil à la CARPIMKO, Anne-Laure Albisetti et Sylvie Corsin, ont œuvré et porté des projets pour améliorer les avantages sociaux des cotisants. Le dernier projet en date est la validation par le conseil d'administration de la possibilité de faire bénéficier à une personne pacsée avec un cotisant, de la pension de réversion.

Syndiqué au Sniil ou non, Anne-Laure Albisetti et Sylvie Corsin ont su se mobiliser pour répondre à toutes les interrogations des



Services proposés par le Fond d'Aide Sociale aux cotisants CARPIMKO

IDEL, syndiqués au Sniil ou non, que ce soit pour des clarifications ou bien lors de difficultés rencontrées avec la CARPIMKO. Sylvie Corsin administratrice de la CARPIMKO depuis 6 ans, a constaté pendant son mandat que de nombreux IDEL méconnaissent le rôle, les missions et surtout les services que la caisse de retraite et de prévoyance propose à ses cotisants. Elle a eu à cœur d'expliquer aux IDEL, lors de réunions publiques à travers la France, les services dont chaque cotisant à la Caisse peut bénéficier.

Les candidats Sniil à l'élection CARPIMKO, à l'image d'Anne-Laure Albisetti et de Sylvie Corsin, feront preuve de pédagogie pour faire connaître la CARPIMKO, tout en travaillant pour préserver et développer les droits et les services de la caisse dans la réforme des retraites à venir.

Avec le Sniil, le droit à une retraite juste!

Les contextes actuels économiques et politiques laissent entrevoir des moments plus difficiles. La nécessité de réformer le système de retraite se fait entendre. Les infirmières et infirmiers que vous êtes avez le pouvoir de choisir ce que vous souhaitez pour votre avenir.

Parce que nous pensons que chaque IDEL a le droit à une retraite décente, après une carrière à soigner les autres et que nous sommes convaincus que notre système de retraite doit préserver nos acquis sociaux. Les candidats Sniil de la CARPIMKO s'engagent à défendre l'autonomie de notre caisse de retraite, ainsi qu'améliorer le régime de prévoyance. Votez aux élections CARPIMKO!

Collège des retraités

Le Sniil s'engage dans le cadre de la future réforme du régime des retraites à :

Défendre un système solidaire et équitable

- Préserver les acquis de notre système de retraite
- Revendiquer plus de proportionnalité dans les cotisations
- Garantir l'accès aux Fonds d'Action Sociale à l'ensemble des affiliés (actifs et retraités)



Retrouvez en vidéo la présentation de cet axe pour le collège retraités par Nicole

Penna, infirmière libérale à la retraite depuis 1 an et demi, après 19 ans d'exercice, administratrice de la section Sniil Bouches-du-Rhône. Elle a été administratrice

de la CARPIMKO de 2013 à 2019 pour le collège cotisants. Nicole est candidate et tête de liste pour le Sniil pour le collège retraités.

Maintenir notre pouvoir d'achat

- Préserver un taux de cotisation sans impact sur nos budgets
- Assurer des pensions décentes



Retrouvez en vidéo la présentation de cet axe pour le collège retraités par Christiane Mayen. A la retraite depuis 1 an, après 15 ans d'exercice libéral, syndiquée au Sniil depuis 2006. Christiane est candidate suppléante pour le Sniil pour le collège retraités.



Nicole Penna (13) Titulaire



Christiane Mayen (973) Suppléante

Préserver l'autonomie de notre caisse de retraite

- Faciliter le maintien à domicile
- Accompagner les affiliés aux changements de la vie (accès aux soins, dépendance, accident, etc.)

Retrouvez en vidéo la présentation de cet axe pour le collège retraités par Nicole Penna, candidate et tête de liste pour la liste Sniil pour le collège retraités à l'élection CARPIMKO.

Téléchargez la liste Retraités et le programme Sniil en <u>cliquant ici</u>

Votez pour l'avenir de nos retraites!

Les tentations sont fortes pendant la campagne CARPIMKO de faire des promesses pour la profession, revendiquer ce qui n'est pas réalisable. Ce n'est pas ce que nous défendons au Snill. Le Snill, fort de son expérience, poursuit son travail de fond, parfois et même souvent invisible. NOTRE ténacité, NOTRE connaissance du système de santé et des rouages politiques, NOTRE expérience ne nous feront pas tomber dans le piège de la démagogie. Notre combat dans cette campagne est bien celui de l'avenir de nos retraites, de l'avenir de notre caisse, la CARPIMKO. Face au bulletin de vote, pensez au programme qui engage nos candidats à l'élection et ne succombez pas aux chants des sirènes...

Vous avez le POUVOIR de défendre NOTRE régime de retraite! Votez Sniil.